



Fédération des syndicats de travailleurs du rail

17 boulevard de la libération - 93200 - Saint Denis

Tel 01 42 43 35 75 - Fax 01 42 43 36 67

federation-sudrail@wanadoo.fr

www.sudrail.org



Liaison nationale Administratifs

Un des principes forts du budget 2005 présenté par la direction de l'entreprise, c'est que chacune des branches, Voyage France Europe (VFE), Fret, Transport Public (TP), Infra, doivent présenter des résultats positifs en fin d'année 2005 (Budget présenté au CCE le 11/01/05). Dans ce contexte, nous - agents administratifs - ne représentons que des coûts pour la direction, qui se servira de nous comme variable d'ajustement pour équilibrer ses comptes.

Les restructurations/mutualisations frappent tous les secteurs administratifs de l'entreprise. Ce sont des outils de la mise en place de la gestion par branche et de l'application du projet « cœur de région » qui vise à détruire les Régions SNCF. Lors du Comité Central d'Entreprise du 11 janvier, SUD-rail a de nouveau interpellé la direction à ce sujet.

SFDR Extrait d'une intervention de la délégation SUD-rail lors du CCE du 11 janvier 2005 ... projet dit SFDR (**Simplification du Fonctionnement des Directions Régions**). La méthode employée est toujours la même : la création d'entités multirégionales, reprenant les missions jusqu'alors confiées à des services régionaux supprimés. Même si ces entités sont prévues, en général, à être rattachées administrativement à une direction régionale, elles sont contrôlées (pilotees comme dit la direction) par une direction centrale.

Pour rendre moins spectaculaire cette restructuration, la direction a fait le choix de ne pas toucher au nombre de directions régionales (23). Par contre, la notion de direction régionale va se retrouver profondément modifiée. Le rôle de la région SNCF va être affaibli (hors activité TER) ; le poids des directions d'activité renforcé.

La direction des gares (DDG) a récupéré les ACOG (chargées de l'aménagement des gares), rattachées jusque là à chaque direction régionale.

La direction Ile de France (DIF) a centralisé en son sein l'Agence Transilien en démantelant les services Ile de France des 5 régions parisiennes.

La restructuration massive du Fret a durement touché les régions puisqu'il n'y a plus de Délégation Fret (demeure un modeste Responsable Régional Fret, RRF) !

La direction RH a centralisé dans des agences multirégionales les missions relatives aux prestations familiales et aux facilités de circulation, assurées jusque là dans les BA des établissements.

Les AIR (Agence Immobilière Régionale) et les SRA (Service Régional Achats) doivent aussi être remplacés par des entités multirégionales.

L'Infra va regrouper un certain nombre d'experts maintenance jusque là en région dans des plaques multirégionales.

Les Pôles Régionaux Formation disparaissent, chaque activité prend le contrôle des structures de formation qui sortent ainsi du giron de RH et met en place des entités communes à plusieurs régions.

Les spécialistes en prévention des risques professionnels s'ajoutent donc à cette liste qui comprend aussi les audits Sécurité, les entités comptables (Délégations régionales Gestion Finances), les experts RH, les délégations régionales Commercial Voyageurs et Matériel Traction.

Le projet SFDR affaiblit considérablement l'un des derniers maillons de l'entreprise intégrée, les directions régionales. SUD-rail vote contre le projet soumis ce jour.

Suppression des Pôles Régionaux Formation

La direction a décidé de passer d'un pilotage national et régional, transverse, multi métiers, à un pilotage par activité contraire aux besoins de cohérence d'une entreprise intégrée.

Avec la suppression des Pôles Régionaux de Formation, la direction RH n'apparaît plus dans l'organisation de la formation : elle ne sera plus garante du respect d'une partie de l'accord formation, ni même de la cohérence de la politique de formation.

Cette réorganisation s'inscrit pleinement dans le cadre du Projet Industriel et notamment de l'action dite « *adapter la formation aux besoins du terrain* ». SUD-rail a déjà exposé son opposition au Projet Industriel, à la gestion par activités.

Cet abandon du principe des Pôles Régionaux de Formation est aussi une étape de plus dans l'affaiblissement des Régions ; elle s'ajoute aux multiples « mutualisations » et « externalisations ».

Cette fois, il s'agit de nous faire croire qu'éloigner une partie de l'appareil de production de la formation correspond aux besoins du terrain ! Qui croira que les

agents demandent à être formés loin de chez eux et ainsi se passer de leurs proches plusieurs jours de suite ?

SUD-rail rappelle qu'une des premières demande forte des agents c'est justement de ne plus subir la formation mais d'en être acteur.

Avec les pertes de salaire, les déplacements, l'éloignement sont des contraintes à la réalisation des formations ; l'accord collectif formation, prévoit de rechercher les mesures propres à « lever les freins à la formation ». Cette réorganisation en invente de nouvelles !

Entre la volonté affichée dans les négociations actuelles de l'accord formation et les conséquences de cette réorganisation en terme de dégradation des conditions de travail, il y a un écart qui nous interpelle sur la future application d'un futur éventuel accord.

Les grands principes d'organisation sont exclusivement adaptés aux schémas directeurs des directions d'activités pour renforcer le pilotage fonctionnel et opérationnel de la production par la ligne métier.

Cela donne un découpage différent par activité.

FRET

4 Unités de Formation et un Centre de Production rattaché à la Direction Fret (CPFF).

VOYAGEURS

12 Centres de Pilotage (CPFV) et 7 antennes.

INFRA

10 Centre de Pilotage (CPFI) auxquels seront rattachés des Unités de Formation (UF).

MATERIEL

9 Centres de Formation (CPFMT).

TRACTION

6 Unités de formation.

TRANSVERSESES

7 Centres (CPFT) et une antenne.

Encore deux projets néfastes pour le personnel administratif !

Cette réorganisation essentiellement idéologique pour appliquer le Projet Industriel va donc éloigner le lieu de formation du lieu de travail, va donc diminuer les motivations des agents pour participer aux formations continues.

Il ne faudra pas, dans quelques temps, invoquer le prétexte des agents qui préféreraient une formation de proximité qui n'existera plus en interne pour justifier une externalisation d'une partie de la formation ; il y en a déjà trop de confier au privé.

SUD-rail s'oppose à cette nouvelle organisation de la production et demande que le comité de suivi de l'accord formation soit saisi de ce dossier, que la commission Formation Professionnelle du CCE ait des retours d'expérience rapides et réguliers sur l'évolution de la fréquentation de ces différents centres ainsi que des évaluations de niveau 1, 2 et 3.

Prévention des risques professionnels

La mise en plaque de plaques multirégionales, c'est l'éloignement de la politique de sécurité par rapport au terrain et la démonstration du peu d'intérêt que la direction accorde à la sécurité du personnel ;

Il s'agit de **centraliser dans seulement 5 agences réparties sur le territoire national 45 acteurs de prévention dont les fonctions les conduisent à être au plus près du terrain.**

La direction ne fait pas référence au COSEC mais pour SUD-rail, c'est pourtant le premier élément dans l'animation de notre sécurité. Dorénavant, ce sont les Activités qui définissent les orientations et les moyens qu'elles mettent pour la sécurité !

Nous imaginons les délais d'attente pour avoir la présence d'un-e-ergonome dans un établissement à la demande d'un CHSCT ! Les délais sont bien plus rapides lorsqu'il s'agit de conduire restructurations et modifications des organisations du travail qui s'y attachent. Pour SUD-rail, ce décalage illustre le fait que nous sommes très éloigné d'une véritable politique de prévention qui serait pourtant nécessaire.

La prévention des risques professionnels ne peut trouver une véritable efficacité que dans la mesure où elle est intégrée à l'élaboration des projets d'évolution et dans la mesure où les acteurs de la prévention sont participants dans les instances décisionnelles qui autorisent ces restructurations. Rien dans ce projet ne laisse apparaître de telles orientations.

Dans un tel contexte, ce projet dit « *d'amélioration de la prévention des risques professionnels* » ne nous semble pas être porteur d'une amélioration.

Service Régionaux des achats (SRA) et Agences Immobilières Régionales (AIR)

Dans ces deux secteurs, des initiatives unitaires sont en cours, pour s'opposer aux restructurations décidées par la direction. Ces « réorganisations » désorganisent en fait ces services, suppriment des emplois, mettent en jeu l'avenir professionnel de nombreux collègues.

Lors du CCE du 11 janvier, la délégation SUD-rail a fait part de son soutien aux pétitions et lettres élaborées par le personnel et a interpellé le président Gallois pour que de réelles négociations soient ouvertes.

En établissement aussi, les pôles RH et GEF sont la proie de réorganisations dont la seule justification est, toujours, la recherche de productivité.

CHEOPS

C'est la **disparition des comptables dans les EVEN** au profit des Centres de Service Partagé (CSP) régionaux voire multirégionaux. La création d'un poste de contrôleur de gestion par EVEN ne compense pas, au final il y a suppression d'effectifs. La direction impose son projet à marche forcée sans attendre le retour d'expérience et sans transparence.

Agences famille

Les mises en places sont en cours, tout doit être fini en juin. Bilan : **une dégradation du service rendu aux cheminot-e-s et au moins une suppression de poste par pôle RH.**

Regroupement d'établissements

Lorsque des établissements fusionnent (ex : E.Ex. Angers et Le Mans ; E.T. Besançon et Dijon ; EVEN Blois et Tours ; EVEN Bourges et Vierzon, ...) des Bureaux Administratifs ferment et des postes administratifs sont supprimés.

Le 16 juin 2004, les agents administratifs se sont massivement mobilisés pour défendre leur avenir, participant en nombre au rassemblement national organisé unitairement par les fédérations syndicales. Le 25 novembre, nous étions nombreux/ses dans les rues de Paris aux côtés de dizaines de milliers d'autres cheminot-e-s.

Le 19 janvier est une nouvelle étape !

La suppression de près de 4 000 cheminots prévue au budget 2005 aura des conséquences sur les effectifs à gérer donc dans les Bureaux Administratifs d'établissement.

Le budget 2005 se fixe comme objectif de supprimer **336 agents** directement affectés aux Services Communs (hors SUGE) soit - 4.72 %.

La direction ne parle plus de prévision mais d'objectif. La nuance nous semble importante

puisque les objectifs sont faits pour être dépasser (part variable de la PFA des Cadres Supérieurs).

Les nombreux plans - Fret, Voyageurs, Matériel, Infra, etc. - vont entraîner des reclassements, habituellement les Bureaux Administratifs absorbent une part importante des reconversions, comment la direction va-t-elle faire cette fois ?

- Nous sommes directement touchés par l'ensemble des restructurations en cours ou à venir
- Nous sommes directement touchés par les baisses d'effectifs